

## Bureau de l'inspecteur général

Dans le cadre de la réorganisation des fonctions d'inspection, de vérification et d'évaluation du Ministère, faite en 1985, pour assurer un niveau élevé de contrôle, à un meilleur coût, le poste d'inspecteur général a été rétabli en octobre.

L'inspecteur général a pour responsabilité de fournir à la haute direction une évaluation objective et indépendante des pratiques de gestion, des relations que les missions établissent avec l'Administration centrale ainsi que de la mesure dans laquelle les missions répondent aux objectifs du gouvernement et du Ministère en matière de politique étrangère. Mandataire de la haute direction, l'inspecteur général peut solliciter la coopération et le concours entiers des sous-ministres adjoints et des directeurs généraux.

Au cours de la période visée par ce rapport, l'inspecteur général a concentré son attention sur un certain nombre de dossiers intéressant le personnel, la sécurité et l'administration. Il a aussi dirigé une étude en profondeur des ressources humaines à la disposition des trois missions canadiennes à Bruxelles (l'ambassade, la délégation à l'OTAN et la mission auprès de la CEE).

Le nouveau Bureau de l'inspecteur général fonctionne bien dans l'ensemble; il a démontré qu'un cadre supérieur du Ministère peut aller rapidement au fond des choses s'il se consacre entièrement à sa tâche. L'étude faite par l'inspecteur général sur Bruxelles s'est traduite, par exemple, par d'importantes économies pour le Ministère au chapitre des ressources humaines et financières.

## Coordination fédérale-provinciale

Le Ministère contribue à l'harmonisation des politiques et des activités fédérales-provinciales sur la scène internationale. En 1985-1986, les gouvernements provinciaux ont continué à affecter des ressources humaines et financières importantes à l'avancement de leurs intérêts à l'étranger et ils ont bénéficié de l'appui du Ministère. Afin qu'il soit tenu compte des intérêts des provinces dans l'élaboration des politiques en matière de relations internationales et que les autorités provinciales soient bien au fait de la position du gouvernement fédéral sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun, plusieurs consultations fédérales-provinciales, tant au niveau des ministres qu'au niveau des hauts fonctionnaires, ont eu lieu au cours de l'année. De plus, le réseau de télécommunications est demeuré à la disposition des provinces pour leur offrir un recours rapide aux multiples services dispensés par les missions diplomatiques et consulaires canadiennes à l'étranger. Le Ministère a continué de transmettre, aux dix provinces canadiennes, les rapports, les commentaires et les documents de recherche, surtout de nature économique et commerciale, émanant de nos diverses missions à l'étranger. En outre, les missions ont maintenu des liens étroits avec les bureaux provinciaux situés dans leur secteur.

Le Ministère a facilité la participation des provinces aux réunions des institutions multilatérales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UNESCO, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDH), le Commonwealth, des institutions francophones et l'OCDE. Il a aussi aidé à organiser les visites à l'étranger effectuées par des premiers ministres et des délégations des provinces, ainsi que des visites de délégations étrangères aux provinces.

## Services du protocole et représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada

L'an dernier, le Canada entretenait des relations diplomatiques avec 148 pays représentés à Ottawa par 79 ambassadeurs en résidence et 29 ambassadeurs non résidents ainsi que par 278 haut-commissaires résidents et 13 haut-commissaires non résidents. Sont aussi représentés au Canada l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui compte des représentants de 50 pays, la Délégation de la Commission des Communautés européennes (CCE), l'Institut interaméricain de coopération agricole (IICA), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), la Commission internationale des pêches du Pacifique Nord (CIPPN), le Centre des Nations-Unies pour les établissements humains (HABITAT) et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

En 1985-1986, le Bureau du protocole du Ministère a assuré la liaison avec toutes ces missions, prodiguant services et conseils conformément aux obligations du Canada aux termes des Conventions de Vienne et d'autres accords internationaux, ainsi que des lois et règlements du Canada. Il était chargé de la protection des bureaux et des représentants diplomatiques et consulaires, de l'accréditation des chefs de mission étrangers et canadiens et des aspects protocolaires des visites officielles au Canada. Il a surveillé l'application des privilèges et immunités des quelque 6 500 membres des missions diplomatiques et consulaires au Canada, y compris de leurs domestiques et des personnes à leur charge.

Le Bureau était chargé de l'accueil des visiteurs étrangers et du soutien logistique et administratif qu'exigent leurs visites officielles. En 1985-1986, le Canada a reçu de nombreux visiteurs officiels, y compris le président de la République socialiste de Roumanie, Son Excellence Nicolae Ceausescu, le président de la République populaire de Chine, Son Excellence Li Xiannian, le président de la République unie de Tanzanie, Son Excellence Julius Nyerere, le premier ministre d'Irlande, Son Excellence Garret Fitzgerald, le premier ministre du Japon, Son Excellence Yasuhiro Nakasone, le premier ministre du Pérou, Son Excellence Luis Alva Castro, le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères et au Commonwealth, le très honorable Sir Geoffrey Howe, le secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, l'honorable George P. Shultz, le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Argentine, Son Excellence Dante Caputo, le vice-premier ministre de la République populaire de Hongrie, Son Excellence Jozsef Marjai, le ministre des Affaires étrangères de la République du Cameroun, Son Excellence William Eteki Mboumoua et le président du Conseil des ministres de la République socialiste fédérée soviétique de Russie et membre du bureau politique du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Son Excellence Vitaly I. Vorotnikov.

De plus, le Bureau du protocole s'est occupé de la préparation des visites effectuées par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, en Union soviétique, en France (OCDE), à Bonn (Sommet économique), aux États-Unis, au Portugal (réunion de l'OTAN), en Malaysia, en Indonésie, en Thaïlande (ANASE), en Finlande (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), en Inde, au Pakistan